



PROGRAMME DE FORMATION

DOULEUR

Prévention et traitements des douleurs des patients atteints de pathologie mentale

Contexte de la demande :

Le bilan du 3^{ème} plan de lutte contre la douleur souligne la nécessité de poursuivre les efforts entrepris depuis plusieurs années pour améliorer la prévention et la prise en charge de l'ensemble des douleurs supportées par les personnes soignées en établissement ou à domicile. L'attention doit être d'autant plus importante de la part des personnels que ces personnes présentent un handicap ou des difficultés de communication liés à leur état ou leur âge.

Par ailleurs, les exigences en matière de prise en charge de la douleur sont renforcées dans le cadre de la certification V2010, puisque le critère « douleur » fait partie des Pratiques Exigibles Prioritaires (PEP 12).

Objectif :

Cette formation a pour but d'apporter aux participants les bases indispensables pour mettre en place un programme de prévention et de prise en charge des douleurs concernant les personnes atteintes de pathologies mentales, (enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées) accueillies en milieu institutionnel ou soignées à domicile.

Public :

Ce programme s'adresse aux personnels de santé médicaux et non médicaux travaillant de façon permanente ou ponctuelle auprès de personnes atteintes de maladie mentale (cadre de santé, infirmier, psychomotricien, aide-soignant, kinésithérapeute, manipulateur en électro-radiologie, psychologue, etc.).